FORMULAIRE DE COMPTE-RENDU OFFICIEL



DATE DE LA CONCERTATION	Jeudi, 27 Mai 2021 09:00 GMT +01:00
TITRE DE LA CONCERTATION	"Promouvoir les systèmes de production alimentaires innovants et durables, respectueux de la nature pour créer des emplois, sécuriser les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles familiaux"
COORDONNATEUR	Célestin NGA, Secrétaire Exécutif à la Plate forme Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale (PROPAC) et Marie Joseph MEDZEME ENGAMA Epouse MEKE SOUNG, Directrice des Programmes à la PROPAC
PAGE DE LA CONCERTATION	https://summitdialogues.org/fr/dialogue/31938/
TYPE DE CONCERTATION	Indépendant
CIBLE GÉOGRAPHIQUE	Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo, République démocratique du Congo

Les résultats de la Concertation pour le Sommet sur les systèmes alimentaires seront utiles pour développer la voie vers des systèmes alimentaires durables là où elles ont lieu. Ils constitueront une contribution précieuse aux voies nationales et intéresseront également les différents groupes de travail qui préparent le Sommet : les pistes d'action, les groupes scientifiques et les Champions, mais aussi les autres Concertations.

1. PARTICIPATION

NOMBRE DE PARTICIPANTS TOTAL

PARTICIPATION PAR TRANCHE D'ÂGE

0-18

68 19-30

84 31-50

51-65

11 66-80

80+

PARTICIPATION PAR SEXE

122 Homme

31 Femme

Je préfère ne pas répondre / autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE SECTEUR

52 agriculture/cultures

21 Pêche et aquaculture

28 Élevage

17 Agroforesterie

2 Environnement et écologie

21 Commerce

Éducation

7 Communication

24 Transformation des aliments Commerce alimentaire, marchés

4 Industrie alimentaire

1 Services financiers

Soins de santé

nutrition

5 Gouvernement national ou local

Utilitaires

Industrie

Autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE GROUPE DE PARTIES PRENANTES

4 Petite / moyenne entreprise / artisan Grande entreprise nationale

Société multinationale

98 Petit exploitant

47 Exploitant moyen

16 Grand exploitant

10 Organisation non gouvernementale locale

5 Organisation non gouvernementale internationale

Peuple autochtone

5 Science et université

Travailleurs et syndicats

Membre du Parlement

Autorités locales

5 Gouvernement et institution nationale

2 Communauté économique régionale

4 Nations Unies

1 Institution financière internationale

4 Fondation privée / Partenariat / Alliance

7 Groupe de consommateurs

Autre

2. PRINCIPES D'ENGAGEMENT

COMMENT AVEZ-VOUS ORGANISÉ LA CONCERTATION DE FAÇON À INTÉGRER, RENFORCER ET AMÉLIORER LES PRINCIPES?

Les concertations ont été organisées en 2 phases : (i) Au niveau national dans 5 pays (Cameroun, Congo, RCA, RDC, Tchad), les 26 et 27 mai 2021 ; (b) La deuxième phase s'est tenue en vidéo-conférence dans les locaux-siège de la PROPAC le 28 mai 2021. Il s'agissait de faire participer et d'intégrer les préoccupations des diverses d'acteurs (agriculteurs et institutionnels), afin de recueillir les propositions des stratégies et des solutions qui permettront d'accélérer la transformation des systèmes alimentaires. Ces sessions ont été techniques et politiques. Elles comprenaient les discussions sur l'état actuel des systèmes alimentaires dans chaque pays ciblé et au niveau régional, soulignant la complexité, les défis, les opportunités et la voie à suivre, en tenant dûment compte des crises actuelles, y compris de la COVID-19 et des événements météorologiques extrêmes récurrents. Ce Dialogue a combiné à la fois le partage d'expériences, les exposés qui présentaient le contexte politique et stratégique et donnaient le ton à des discussions constructives ; les panels de discussion et les sessions en plénière. Le Consultant jouait le rôle d'accompagnement technique pour les différentes réflexions et propositions. Il concevait le cadre, l'organisation et les outils nécessaires à l'émergence des idées pertinentes et il proposait aux facilitateurs nationaux les méthodes de facilitation participative et interactive à appliquer pour susciter les débats constructifs et recueillir plus d'informations. Chaque pays a transmis son Compte rendu au consultant régional pour la consolidation et la synthèse. Ces comptes rendus des concertations nationales ont été synthétisés de manière à refléter les objectifs du Sommet. Le rapport régional consolidé a été restitué aux parties prenantes des niveaux national et régional pour validation avant de le transmettre au Sommet au cours d'un atelier virtuel et en présentiel.

COMMENT AVEZ-VOUS FAIT EN SORTE QUE VOTRE CONCERTATION REFLÈTE DES ASPECTS SPÉCIFIQUES DES PRINCIPES ?

A travers son caractère inclusif et participatif, dans le strict respect des principes d'engagement édictés par le Système des Nations-Unies. Les consultations ont réuni un ensemble d'acteurs clés impliqués dans les chaînes de valeur des systèmes alimentaires : les agriculteurs familiaux, les femmes rurales, les jeunes ruraux, fournisseurs d'intrants agricoles, les producteurs d'aliments, les transformateurs, les transporteurs, les distributeurs, les commerçants ; les consommateurs les représentants des institutions publiques, Les Communautés économiques régionales, les partenaires techniques et financiers, les organisations du système des Nations Unies. Au cours de ces concertations, aussi bien au niveau national que régional, les débats ont été menés librement de manière démocratique, sans discrimination et ont reflété les aspects spécifiques des points de vue des parties prenantes. Des compromis ont été adopté en plénière de manière participative.

AVEZ-VOUS DES CONSEILS À DONNER AUX AUTRES COORDONNATEURS DE CONCERTATIONS SUR L'ÉVALUATION DES PRINCIPES D'ENGAGEMENT ?

Pour réussir une telle organisation, les facilitateurs et coordonnateurs devraient avoir une parfaite maitrise des questions relatives aux Systèmes alimentaires et s'inspirer des documents produits par le Système des Nations-Unies sur ce thème. Ils doivent également bien identifier les acteurs clés impliqués dans la chaîne de valeur des systèmes alimentaires qui participeront aux concertations. Avoir une communication fluide avec les participants pour susciter leur adhésion.

3. MÉTHODE

Les résultats d'une Concertation sont influencés par la méthode utilisée.

AVEZ-VOUS UTILISÉ LA MÉTHODE RECOMMANDÉE DANS LE MANUEL DE RÉFÉRENCE DES COORDONNATEURS ?

1

Oui

Non

THÈMES ET RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

POINT D'INTÉRÊT MAJEUR

Le Dialogue indépendant des organisations paysannes d'Afrique Centrale sur les systèmes alimentaires organisé par la PROPAC porte sur la piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables et sur le thème : « Promouvoir les systèmes de production alimentaires innovants et durables, respectueux de la nature pour créer des emplois, sécuriser les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles familiaux ». Ce dialogue s'est déroulé en deux phases : (a) La 1ère phase s'est tenue le 27 mai 2021 dans cinq (05) pays : Cameroun, Congo, RCA, Tchad et RDC. Ces consultations nationales se sont déroulées en présentiel (dans le strict respect des mesures barrières contre la Covid-19) dans le strict respect des principes d'engagement prescrits par les Nations-Unies. Elles avaient pour but de recueillir les avis pertinents des agriculteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et sylviculteurs) et de leurs organisations sur le thème ci-dessus mentionné. Les consultations regroupaient chacune en moyenne 35 participants. Au terme de ces consultations, chaque pays a transmis son compte-rendu au coordonnateur régional, pour la consolidation et la synthèse. Ces comptes rendus ont été par la suite synthétisés de manière à refléter les objectifs du Sommet (b) La 2ème phase s'est tenue en vidéo-conférence à la PROPAC à Yaoundé le 28 mai 2021. Elle regroupait, les Leaders d'organisations paysannes et des producteurs des dix (10) pays d'Afrique Centrale, les représentants des institutions partenaires de la PROPAC (FIDA, FAO, CEMAC, Forum Rural Mondial), les facilitateurs nationaux, ainsi que le personnel technique de la PROPAC. Il s'agissait au cours de cette concertation, de procéder à la restitution des recommandations issues des Dialogues Indépendants nationaux, de les consolider, de mettre en cohérence, ensuite de les faire valider par toutes les parties prenantes en vue de l'élaboration d'un Document de Proposition des OP d'Afrique Centrale. Les formats utilisés sont ceux qui ont été prescrits par le Système des

PISTES D'ACTION

Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à
une alimentation sûre et nutritive

Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables

- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

1	Finance	1	Politique
1	Innovation		Données et preuves
1	Droits de l'homme	1	Gouvernance
1	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes		Compromis
		1	Environnement et climat

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Recommandations au plan politique et institutionnel: (i) Plaider pour que chaque Etat d'Afrique Centrale consacre au moins 10% de son budget au secteur agricole, conformément aux engagements pris dans les Déclarations de Maputo en 2003 et de Malabo en 2014, afin de mieux promouvoir les systèmes de production alimentaires innovants et durables, respectueux de la nature; (ii) Plaider pour le régime foncier et les droits fonciers favorables aux agriculteurs et particulièrement les femmes et les jeunes, l'accès à la terre sécurisée afin d'inciter aux investissements; (iii) Instaurer un environnement des affaires propice à la transformation des produits agricoles, à travers la mise en place de législations et règlementations efficientes à même de promouvoir un développement de l'agro-industrie piloté par le secteur privé, y compris les exploitants agricoles familiaux, le renforcement des capacités institutionnelles pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes, ainsi que pour leur suivi et évaluation.

Recommandations au plan opérationnel: (i) Accroître la productivité à travers la diffusion à large échelle de technologies innovantes pour le développement des systèmes production alimentaires résilients aux changements climatiques et promouvoir l'agro-écologie; (ii) Investir dans la recherche-développement axée sur la demande; (iii) Accroître des financements destinés aux investissements dans les infrastructures physiques (eau, électricité, routes, entrepôts et équipements marchands,....) et renforcer les capacités de production et de transformation; (iv) Promouvoir la digitalisation des chaînes de valeur agricoles et alimentaires; (v) Promouvoir et mobiliser des flux de financements adaptés ciblant les besoins des exploitants agricoles familiaux à travers entre autres, l'institution de facilités de financement structurées pour attirer des capitaux privés (y compris institutionnels) vers la transformation des produits locaux, et la promotion de l'inclusion financière; (vi) Plaider pour la mobilisation des ressources internes pérennes en vue du soutien à long terme des projets destinés aux agriculteurs, principalement aux jeunes et aux femmes; (vii) Plaider pour une meilleure coordination des activités des différents acteurs intervenant dans le secteur et promouvoir la cohérence des objectifs et engagements communs, ainsi que des plans d'intervention et de l'allocation des ressources. (viii) Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques dans les systèmes alimentaires au niveau national, régional, continental; (ix) Accroître le soutien aux OP à l'échelle nationale et régionale, pour transformer les systèmes agroalimentaires innovants et durables.

Recommandation transversale : Plaidoyer pour mettre fin aux conflits socio-politiques, protéger les populations contre l'insécurité, et renforcer les systèmes de santé et de protection des populations vulnérables face aux crises sanitaires.

PISTES D'ACTION

/	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à
	une alimentation sûre et nutritive

- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

1	Finance	1	Politique
1	Innovation		Données et preuves
1	Droits de l'homme	1	Gouvernance
1	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes		Compromis
		1	Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 1/6

L'axe centrale de nos concertations (nationales et régionale) a été la présentation des systèmes alimentaires actuelles, suivie de l'organisation à partir d'un questionnaire, de débats (en groupes et en plénières) sur la promotion des systèmes de production alimentaires innovants et durables, respectueux de la nature pour créer des emplois, sécuriser les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles familiaux. Ces débats ont permis de mener une réflexion profonde sur les forces, faiblesses, menaces et opportunités des systèmes alimentaires actuelles ainsi que les défis et enjeux qui se présentent pour leur transformation d'ici à 2030.

Les échanges et débats ont été centrés sur les systèmes alimentaires innovants et résilients, et la promotion d'un meilleur accès et un travail décent pour les femmes et les jeunes. Sur la base d'un questionnaire, les réflexions ont porté sur les sujets relatifs aux politiques agricoles, la production, les infrastructures rurales, l'accès au marché, le financement et l'investissement dans le secteur agricole, l'accès au foncier, l'accès à un travail décent pour les femmes et les jeunes dans l'agriculture, les changements climatiques. Cet exercice a permis d'écouter toutes les parties prenantes a abouti aux constats et résultats suivants:

Sujet 1: Les politiques agricoles

Question 1 : Les politiques nationales et régionales en matière de production et de transformation sont-elles favorables au développement du secteur agricole et la transformation durable des systèmes alimentaires ?

Contraintes :

- L'absence de politiques agricoles volontaristes soucieuses de la préservation de l'environnement et de la biodiversité et répondant aux besoins nutritionnels.

- L'e Faible investissement par les Etats dans la production agricole en Afrique Centrale conduit à une faible production et à des cultures de moins bonne qualité et souvent moins nutritives. Ce qui rend les aliments locaux moins compétitifs par rapport aux importations alimentaires subventionnées.

- La faiblesse des budgets que les Etats de l'Afrique Centrale allouent au secteur agricole ;

- La faible implication des agriculteurs dans l'élaboration, l'exécution et le suivi des politiques agricoles.

- La faible intégration des producteurs dans les chaînes de valeurs qui affecte le développement et la performance de l'ensemble du secteur.

- Le Faible accès des petits producteurs, notamment les femmes et les jeunes à la propriété foncière sécurisée dû à la faiblesse dans la gouvernance foncière dans plusieurs pays.

Résultats 1/6: Les politiques agricoles

- Plaidoyer par les organisations paysannes dans chaque pays envers les décideurs politiques pour une augmentation des locations budgétaires dédiées au secteur agricole; que chaque Etat d'Afrique Centrale consacre au moins 10% de son budget au secteur agricole, conformément aux engagements pris dans les Déclarations de Maputo en 2003 et de Malabo en 2014, afin de mieux promouvoir les systèmes de production alimentaires innovants et durables, respectueux de la nature et une plus grande implication des agriculteurs dans l'élaboration. L'exécution et le suivi des politiques agricoles

une plus grande implication des agriculteurs dans l'élaboration, l'exécution et le suivi des politiques agricoles - Améliorer la gouvernance foncière pour les régimes fonciers et les droits fonciers favorables aux agriculteurs et particulièrement les femmes et les jeunes.

- Renforcement des capacités et dés compétences des producteurs pour une meilleure implication et leur participation dans l'élaboration, l'exécution et le suivi des politiques agricoles

- Prendre en compte les questions relatives au genre dans l'élaboration et l'exécution des projets/programmes agricoles et mobiliser des ressources internes pérennes en vue du soutien à long terme des projets destinés aux agriculteurs, principalement aux jeunes et aux femmes.

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
 - Droits de l'homme
- L'autonomisation des

 ✓ Femmes et des

 Jeunes
- ✓ Politique
 - Données et preuves
- ✓ Gouvernance
 - Compromis
 - Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAOUE THÈME DE DISCUSSION - 2/6

Sujet 2: La production des aliments sains et nutritifs en quantité et respectueuse de l'environnement Question 2 : Certains des plus grands défis pour lesquels sont confrontés les agriculteurs sont les difficultés d'accès aux intrants qualité, aux moyens de production et de transformation des produits agricoles (végétaux, animaux, halieutiques, sylvicoles). Pourquoi ces défis persistent toujours malgré toutes les interventions réalisées à ce jour? Quelles sont vos suggestions pour améliorer cette situation? Contraintes

- Faible disponibilité et utilisation d'intrants agricoles de bonne qualité, entrainant une faible productivité qui conduit à des coûts de production et de vente élevés des produits alimentaires ; Résultat : accroitre la disponibilité et l'accessibilité des

agriculteurs aux intrants;

- Faibles ressources allouées à la recherche-développement et absence de liens entre la recherche-développement et les acteurs de la chaine d'approvisionnement alimentaire, ce qui est à l'origine d'un nombre très limité de recherche et développement agricoles axés sur la demande ; Résultat : plaider pour l'augmentation des ressources dédiées à la recherche-développement et renforcement des liens entre la recherche-développement et les acteurs de la chaine

d'approvisionnement alimentaire ; - La faiblesse et/ou la déficience des infrastructures physiques (eau, électricité, routes, entrepôts et équipements

marchands,....), ainsi que les infrastructures immatérielles ;

- La faible vulgarisation des technologies innovantes et adaptées aux conditions agro écologiques des différents pays ;

- Faibles capacités (techniques, organisationnelles, et en gestion...) des acteurs de la chaine d'approvisionnement alimentaire (végétale, animale, halieutique) – production ; entreposage et distribution ; transformation et conditionnement ; vendeurs et consommateurs, en ce qui concerne la qualité et la sécurité des aliments.

Résultats 2/6 : La production des aliments sains et nutritifs en quantité et respectueuse de l'environnement 1. L'accès aux intrants et plus particulièrement aux semences de bonne qualité et sains constitue un axe important pour aéméliorer la capacité de production. Des solutions développées

- L'accompagnement à la production de semences saines à l'échelle locale, nationale ou par bassin de production ;

- Le développement et la consolidation des circuits d'achat de semences et d'intrants auprès de fournisseurs privés ;

- La mise en relation des producteurs avec les multiplicateurs des semences, et de fournisseurs d'intrants ;

- La disponibibilité des variétés demandées sur le marché ;

- Exonération des frais de douane pour les intrants agricoles par les états.

2. Amélioration de la production :

Pour faire face aux pressions croissantes des maladies sur les cultures et aux difficultés d'accès à l'eau, plusieurs actions doivent être menées :

- Mise en place et/ou consolidation des dispositifs de conseils agricoles efficaces au service des producteurs ;

- Diffusion d'itinéraires techniques adaptés aux différents systèmes de production et renforcement des compétences techniques des producteurs et des dispositifs d'appui technique;

- Promotion des pratiques agro-écologiques (engrais organiques, biopesticides, utilisation limitée et raisonnée d'intrants chimiques...) favorisant les systèmes de production durables et adaptés au changement climatique. Les bonnes pratiques et outils pédagogiques (manuels techniques, vidéos...) pourront être partagés et diffusés;

- La maitrise des maladies ;

- La sensibilisation et la bonne maitrise des gestes sanitaires pour limiter la propagation des maladies (rotation de cultures, accès aux semences de bonne qualité et saines, gestion de l'eau...).
 Accroissement du soutien aux organisations paysannes afin qu'elles renforcent les capacités (techniques,
- organisationnelles, et en gestion...) des acteurs des chaines de valeurs agricoles ;
- 3. Construire les infrastructures rurales et améliorer l'accès au marché Les infrastructures rurales feraient prendre conscience aux paysans de leur capacité à produire davantage pour le marché et à s'organiser en vue de développer les chaines de valeurs ag

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

Finance

Innovation

Données et preuves

Politique

Droits de l'homme

Compromis

L'autonomisation des Femmes et des **Jeunes**

> Environnement et climat

Gouvernance

Formulaire de Compte-Rendu Officiel pour le Sommet sur les systèmes alimentaires

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 3/6

Sujet 3 .Résilience aux changements climatiques et aux aux différents chocs ainsi que la préservation de biodiversité Question 3 : Quels sont les principaux leviers sur lesquels l'on peut agir pour promouvoir la productivité, la durabilité et la résilience aux différents chocs ?

Question 4. Quels sont les éléments importants en matière de recherche-développement qui peuvent permettre d'obtenir des résultats efficaces et tangibles sur la préservation de la nature et la biodiversité (dans les domaines de la production et de la transformation) ?

Contraintes

- Le changement climatique, par exemple, influence à la fois la production alimentaire (par exemple en affectant les rendements des cultures et les niveaux de nutriments) et en résulte (puisque l'agriculture est une source d'émissions de gaz à effet de serre).
- De nombreusés variétés de semences utilisées qui sont souvent également recyclées plusieurs fois ne résistent pas au changement climatique, l'agriculture étant encore largement pluviale et le temps devenant plus difficile à prévoir. Ces facteurs rendent la production agricole risquée pour les ménages ruraux. Néanmoins, la principale raison d'une plus grande utilisation de l'agriculture pluviale est son coût, en effet il est abordable par rapport au système d'irrigation qui est cher pour les petits paysans avec peu de terres et des ressources limitées.
- En dépit de son fort potentiel, le secteur agricole en Afrique Centrale est confronté à une faible productivité et un faible rythme de croissance de la production des aliments aussi bien végétaux, animaux qu'halieutiques liées notamment au manque d'adéquation entre la demande et l'offre de recherche agricole. A cela s'ajoutent d'autres contraintes importantes portant sur : le financement de la recherche agricole ;
- Faible vulgarisation des technologies innovantes et adaptées aux conditions agro écologiques des différents pays, conformément au pilier IV du PDDAA/NEPAD ;
- Absence d'une mutualisation des ressources, des connaissances et des expériences des différents acteurs de la recherche et développement agricole en Afrique Centrale ; et faible mécanisme de dialogue et de concertation permanente entre la recherche et les organisations des producteurs qui permettraient de débattre des questions importantes sur le développement durable des systèmes alimentaires en Afrique Centrale

Résultats 3/6. Résilience aux changements climatiques et aux aux différents chocs ainsi que la préservation de biodiversité

- Plaider pour la recherche et le développement agricoles axés sur la demande
- Accroître les investissements dans la recherche agricole
- Renforcer et soutenir les cadres de concertations OP-Recherche en Afrique Centrale
- Développer et transférer aux producteurs les technologies agricoles innovantes et résilientes aux changements climatiques et aux chocs environnementaux

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
 - Droits de l'homme
- L'autonomisation des Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
 - Données et preuves
- ✓ Gouvernance
 - Compromis
 - Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 4/6

Sujet 4. Financement agricoles

Question 5 : L'un des plus grands défis auxquels les paysans en Afrique Centrale sont confrontés est l'accès au financement. Pourquoi ce défi persiste malgré toutes les interventions qui ont été mises en place pour résoudre ce problème et quelles sont vos suggestions pour améliorer cette situation ?

Contraintes

- Les carneaux des appuis ne permettent pas de contacter directement les paysans. Les fonds destinés initialement aux paysans passent par plusieurs intermédiaires.

- Les institutions financières sont réticentes pour l'octroi des crédits aux organisations des producteurs.

- On note aussi les coûts très élevés des taux d'intérêts et les services de la dette très lourds pour les paysans.
 Les paysans et leurs organisations ne présentent toujours pas les garanties exigées par les institutions financières.
- De plus, les services financiers offerts par ces institutions ne sont pas toujours adaptés aux besoins des paysans et du

monde rural.

Résultats 4/6 : Financement agricoles

- Développer les outils et accroître l'accès aux services financiers adaptés au monde rural avec un taux d'intérêt acceptable à un chiffre : Un meilleur accès aux services financiers tels que le crédit, l'assurance et les mécanismes d'épargne financière peut aider tous les paysans, mais en particulier les petits paysans qui sont plus exposés au risque et ne disposent pas de sources alternatives de capital privé. Les services financiers peuvent aider à accroître la productivité à la ferme et le développement des entreprises tout au long des chaînes de valeur du système alimentaire en fournissant un mécanisme de gestion des risques, en investissant dans des technologies améliorées, en mécanisant les systèmes agricoles ou en se développant dans des entreprises plus viables ;
- Les services d'assurance pourraient aider les paysans et les entreprises à gérer les risques, en particulier ceux associés aux conditions météorologiques, aux maladies des cultures et à d'autres facteurs imprévisibles dans l'agriculture. Il existe des synergies entre l'assurance et le crédit. Avec une assurance, les paysans peuvent être plus disposés à contracter des prêts bancaires et les banques plus disposées à accorder des prêts. Des projets pilotes pourraient être mis en œuvre pour tester des services d'assurance et des mécanismes d'accès adaptés aux besoins des paysans africains et des entreprises rurales. De plus, les gouvernements et le secteur privé peuvent aider à promouvoir ces services et éliminer les contraintes qui limitent leur disponibilité et leur accès.
- Que les interventions en direction du monde rurale soient conformes aux priorités et les besoins réels des paysans.
- Que chaque Etat constitue un fonds de garantie pour les crédits octroyés aux paysans et à leurs organisations

PISTES D'ACTION

1	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
	Piste d'action 2 : Passage à des modes de

consommation durables

Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature

Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables

Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

1	Finance	1	Politique
/	Innovation		Données et preuves
	Droits de l'homme	1	Gouvernance
1	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes		Compromis
		1	Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 5/6

Sujet 5. Prise en compte des femmes et des jeunes dans les investissements du secteur agricole

Question 6 : Comment promouvoir un travail décent et durable pour les femmes et les jeunes dans l'agriculture ? Contraintes :

- Implication limitée des femmes et des jeunes ruraux sur des questions d'intérêt concernant l'agriculture et faible accès au foncier.

Résultats 5/6: Prise en compte des femmes et des jeunes dans les investissements du secteur agricole

- Promouvoir l'inclusion des jeunes et des femmes dans l'agriculture. Pour que l'agriculture en Afrique Centrale prospère, l'implication des jeunes et des femmes dans les systèmes agricoles et alimentaires est cruciale. Les femmes sont principalement le visage des petits exploitants agricoles et un lien direct avec la nutrition et la sécurité alimentaire des familles africaines et leurs conditions de subsistance durables. L'Afrique Centrale a la population la plus jeune du monde. La jeune main-d'œuvre souhaite s'engager dans un esprit d'entreprise innovant et rémunérateur et la croissance de la chaîne de valeur du système alimentaire crée des opportunités prometteuses pour les jeunes.
- L'investissement dans des infrastructures améliorées, la mécanisation et les technologies peut jouer un rôle de catalyseur pour attirer les jeunes dans l'agriculture.
- L'agriculture et les systèmes alimentaires doivent être traités comme des entreprises rentables et viables pour devenir plus attractifs pour les jeunes et les femmes africaines en pleine croissance.

- Sensibiliser les jeunes pour changer leur mentalité et la perception qu'ils ont de l'agriculture

- Investir dans les infrastructures rurales et sociales (routes, électricités, internet, airs de jeux, centres multimédias etc), pour maintenir les jeunes en milieu rural et les intéresser à l'agriculture
- Mettre en œuvre des projets et des programmes spécifiques pour les femmes et les jeunes .

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

1	Finance	1	Politique
1	Innovation		Données et preuves
1	Droits de l'homme	1	Gouvernance
1	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes		Compromis
			Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 6/6

Sujet 6 : Vision stratégique pour des systèmes alimentaires innovants et durables

Question 7 : Quelle est votre vision stratégique en vue de transformer les systèmes alimentaires actuels en systèmes alimentaires innovants et durables

Question 8 : Quelles sont vos attentes par rapport au Sommet des Nations Unies sur les Systèmes Alimentaires ?

Résultats 6/6 : Vision stratégique pour des systèmes alimentaires innovants et durables

- Parvenir à l'autosuffisance alimentaire sur les produits de base (riz, maïs, poisson, volaille...) d'ici à 2030 ;
- Libérer le potentiel des bananes et plantains ainsi que des plantès à racines et tubercules
- Réduire progressivement les importations de riz et de blé, et favoriser la production et la consommation des produits locaux
- Accroitre significativement la production de céréales et du bétail pour instaurer la sécurité alimentaire dans le sahel
- Accroitre significativement la production de soja, maïs, produits laitiers et volaille dans la zone de savane guinéenne
- Accorder la priorité aux programmes agricoles sensibles à la nutrition
- Les attentes par rapport au Sommet des Nations Unies sur les Systèmes Alimentaires : Prendre en compte les résultats de nos concertations, amplifier nos plaidoyers auprès de nos décider et des organismes d'appui au développement ; soutenir les organisations paysannes de l'Afrique Centrale

PISTES D'ACTION

- Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
- Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
- Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

- ✓ Finance
- ✓ Innovation
- ✓ Droits de l'homme
- L'autonomisation des ✓ Femmes et des Jeunes
- ✓ Politique
- Données et preuves
- ✓ Gouvernance
 - Compromis
- Environnement et climat

POINTS DE DIVERGENCE

Très peu de points de divergence ont apparu et ont été rapidement clarifiées grâce aux explications apportées par les facilitateurs et par certains participants.

PISTES D'ACTION

Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
--

Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables

Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature

- Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

1	Finance	1	Politique
	Innovation		Données et preuves
	Droits de l'homme	1	Gouvernance
	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes		Compromis
		1	Environnement et climat

PIÈCES JOINTES ET LIENS UTILES

PIÈCES JOINTES

- Note conceptuelle de l'organisation du dialogue indépendants des OP d'Afrique Centrale_ PROPAC https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/07/Note-conceptuelle-Dialogue-regional-UNFSS-_-PROPAC-30042021-pdf
- Papier de position des OP d'Afrique Centrale _PROPAC https://summitdialogues.org/wp-content/uploads/2021/07/Papier-de-position-PROPAC_UNFSS-30052021.pdf